

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 70 (1961)
Heft: 2

Artikel: Robes multicolores et "foutas" bigarres pour les réfugiées algériennes
Autor: G.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ROBES MULTICOLORES ET « FOUTAS » BIGARRES POUR LES REFUGIEES ALGERIENNES
 (Photo B. Rouget, Casablanca)

En décembre, grâce aux parrainages en faveur des réfugiés en Afrique du Nord créés au printemps 1960, la Croix-Rouge suisse a mis à disposition de la Ligue une somme de 25 000 francs qui permettra de fournir à 2500 femmes algériennes réfugiées au Maroc, des robes et des « foutas » les traditionnels foulards de tête sans lesquels les femmes arabes ne sauraient se déclarer vêtues...

Robes et foutas ont été confectionnés à Casablanca dans l'ouvroir de l'Entraide nationale marocaine; celle-ci, qui a pour but l'assistance par le travail, a ouvert des centres dans les principales villes du pays. Cette initiative offre à des jeunes filles pauvres et sans métier, à des femmes dont le mari est au chômage — et les chômeurs sont légion au Maroc — la possibilité d'apprendre la couture et de gagner un salaire qui finit par devenir appréciable au fur et à mesure qu'augmente leur habileté. Ce salaire se monte en moyenne à quinze cents francs (l'équivalent de 12 francs suisses) pour une ouvrière « moyenne », au double pour une « bonne ».

Les ouvroirs de l'Entraide nationale travaillent pour diverses œuvres de bienfaisance. Ces dernières semaines, celui de Casablanca a été fort occupé à la confection des 2500 robes que lui avait commandées la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. Etoffes bleues, étoffes rouges, fleuries, rayées, bigarrées, ravissantes s'amontellent sur les tables. Elles sont taillées, assemblées, cousues. Ici l'on mesure, là on coupe, plus loin on coud à la machine, assises en tailleur sur le sol, ce qui est tellement plus confortable que sur des chaises! Près d'une fenêtre, une femme berbère au front tatoué d'un épis bleu, digne et impassible, marque l'emplacement de boutonnières. Rien ne la distrait de son travail, ni cette mouche importune, ni les visiteurs.

Quand tout sera terminé, on fera des robes et des foutas de jolis paquets qu'on ficellera et entassera provisoirement sur un rayonnage avant de les enfouir dans un sac de jute géant et de procéder à l'expédition. En attendant le jour du départ, un Moustapha enturbanné veille jalousement sur les rayons et l'entrepôt et couve les petits tas multicolores confiés à sa garde d'un œil noir, empreint de sollicitude et de fierté.

C'est la « Malma », la maîtresse d'atelier qui enseigne les jeunes et les inexpérientes. Elle est secondée par Lalakia que son mari a abandonnée lui laissant la charge de quatre petits enfants. Au fil des ans, à force de travail et de persévérance, Lalakia, du rang d'apprentie a passé à celui de maîtresse ouvrière.

C'est chez elles que les cinquante femmes occupées à l'ouvroir tricotent les pullovers que contiennent les trousseaux périodiquement distribués aux enfants algériens par les soins de la Ligue également, à tous les enfants, filles ou garçons, de quatre à quatorze ans. Pour les fillettes, les trousseaux contiennent deux « toubitas », les longues robes traditionnelles qui font d'elles des femmes miniatures dès qu'elles sont en âge de marcher. Pour les garçons, outre le pantalon et la blouse kaki, on trouve une djellaba, le grand manteau à capuchon; rayée de brun, de blanc, de gris, faite de chaude laine de mouton naturelle, elle métamorphose nos petits gars en apprentis Pères Noël. Pour tous enfin, un « tchémir », la chemise toujours identique, quelque soit le sexe ou l'âge de celui qui la revêt.

Les ouvrières engagées par l'Entraide habitent souvent à une distance de six à huit kilomètres qu'elles parcoururent à pied, matin et soir. Elles arrivent au travail vers les huit heures. Leur journée de labeur, interrompue à midi seulement par une courte pause, s'achève vers dix-sept heures.

Le samedi, elles emportent chez elles, soigneusement emballées, les machines à coudre qui généralement sont leur propriété ou qu'elles espèrent acquérir en versant chaque semaine un acompte prélevé sur leur paie hebdomadaire.

Elles pourront ainsi consacrer leur dimanche à raccommoder et à ravauder les effets de leur famille. Et le

lundi matin, elles reviennent à l'ouvroir portant fièrement leur précieux bien sur la tête.

Cette aide particulière de la Croix-Rouge suisse aux réfugiés algériens a de la sorte un effet double: tout en procurant des vêtements aux réfugiées elles-mêmes, elle assure du travail aux femmes marocaines.

G. B.

VOTRE CROIX-ROUGE

Conférences régionales des présidents de section

Les Conférences régionales annuelles à l'intention des présidents de sections et de leurs collaborateurs auront lieu ce printemps selon le calendrier suivant:

- Sections romandes: samedi 25 mars à 14 heures à Lausanne;
- Sections tessinoises: samedi 18 mars à 14 heures à Bellinzona;
- Sections de Suisse alémanique: samedi 16 mars à 14 heures à Zurich.

*

PROPAGANDE CROIX-ROUGE

Pour faire mieux connaître les « Conventions de Genève »

Le Comité central a accordé un crédit de 2000 francs pour l'achat de 3000 brochures illustrées exposant les principes fondamentaux des *Conventions de Genève*. Il s'agit d'une réédition de la brochure que le C. I. C. R. a publiée pour la première fois en 1957.

Un autre crédit de 3000 francs a été voté pour l'acquisition de 2000 exemplaires du petit ouvrage « *Les Conventions de Genève* » que viennent de publier conjointement le C. I. C. R. et la Ligue et qui pourra rendre de précieux services pour la préparation notamment de conférences.

*

Conférences

M. Hans Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, a parlé des tâches actuelles de la Croix-Rouge aux membres des « Lions Clubs » de Berne, Berthoud et Granges.

*

Croix-Rouge et philatélie

Le *Journal philatélique suisse*, organe officiel de l'Union des Sociétés philatéliques suisses, a publié dans ses éditions de novembre et de décembre 1960 une étude de notre rédacteur, M.-M. Thomas, *La Croix-Rouge et la philatélie, essai de définition et de nomenclature de philatélie croix-rouge, suivi d'un Catalogue des timbres croix-rouge de Suisse*.

*

SERVICE CROIX-ROUGE

La pénurie de personnel

Une conférence de presse consacrée aux formations sanitaires de la Croix-Rouge et à la pénurie de personnel qui règne dans les rangs des détachements féminins a eu lieu à Berne, le 23 janvier. Les corres-

pondants parlementaires et les rédacteurs des journaux techniques et professionnels qui avaient été invités à cette conférence, ont eu l'occasion d'entendre des exposés de M. P. Chaudet, conseiller fédéral et chef du Département militaire fédéral, du colonel brigadier R. Käser, médecin en chef de l'armée et du colonel H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge. Cette conférence, dirigée par le Dr G. Du Pasquier, vice-président de la Croix-Rouge suisse, marquait le début de la campagne nationale de recrutement en faveur du service croix-rouge en vue d'assurer à la Croix-Rouge suisse la collaboration de volontaires féminines désireuses de soutenir, au besoin, le service de santé de l'armée.

*

ASSISTANTES BENEVOLES DE LA CROIX-ROUGE

Réunion des collaboratrices

Une réunion des collaboratrices des sections responsables du service des assistantes bénévoles de la Croix-Rouge suisse a été convoquée à Berne le 2 mars, à 10 heures, à l'Hôtel Savoy. Le professeur B. Steinmann, de Berne, fera un exposé sous le titre suivant: « *Qu'en-tend-on par la réadaptation et quel est le rôle de l'assistante bénévole de la Croix-Rouge?* » Des rapports sur les activités nouvelles des sections seront également présentés. La séance sera dirigée par Mme le Dr I. Schindler-Baumann, membre du Comité central.

*

Conférences

Mlle Käthe Næff, de la section zurichoise, et Mlle Elisabeth Klætzli, de la section de Berne-Mittelland, ont fait des exposés relatifs à l'activité des assistantes bénévoles de la Croix-Rouge lors de la Journée médico-sociale de la Société suisse de gériatrie.

*

A Lausanne

En Suisse romande, la section de Lausanne se propose elle aussi d'organiser un cours; cette idée a suscité beaucoup d'intérêt parmi le groupe, nouvellement constitué, des assistantes bénévoles lausannoises dont le nombre va croissant.

*

AUXILIAIRES HOSPITALIERES DE LA CROIX-ROUGE

Un cours à Olten

Un cours pour auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge a débuté en février à Olten.